

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°239 du Jeudi 22 Février 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Livre: «Essais de «démocratie»  
en République du Congo»

Père Christian félicité par Benoît  
Moundélé-Ngollo qui attend  
la sortie de son livre

 (P. 11)

## 7<sup>ème</sup> séminaire gouvernemental



## Déterminer le financement des mesures prises pour l'année de la jeunesse

«Budgétiser les mesures à prendre  
en faveur des jeunes»

 (P. 3)

## Fondation S.n.p.c

## Reconstruction et rénovation du C.e.g André Malina d'Odziba



Photo de famille après la cérémonie de remise des clés du C.e.g  
André Malina par la Fondation SNPC.

 (P. 2)

Ministère des affaires étrangères, de la  
Francophonie et des Congolais de l'étranger

L'heure des sanctions, après  
le raté de la visite présidentielle  
à Abou Dabi, mais...

 (P. 5)



Fondation S.n.p.c

# Reconstruction et rénovation du C.e.g André Malina d'Odziba

La Fondation S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) a achevé les travaux de réhabilitation, d'agrandissement et de rénovation du C.e.g (Collège d'enseignement général) André Malina d'Odziba, dans le District de Ngabé (Département du Pool), à 100 kilomètres au Nord de Brazzaville, sur la route nationale n°2. La cérémonie de remise des clés de l'établissement scolaire reconstruit a eu lieu vendredi 16 février 2024, sous le patronage du secrétaire général de la Fondation S.n.p.c, Marie Joseph Letembet.

La Fondation S.n.p.c a vu les choses en grand, en décidant de donner une nouvelle vie au C.e.g André Malina d'Odziba. Les deux vieux bâtiments qu'il comptait ont été simplement rasés, pour laisser la place à trois nouveaux bâtiments d'une superficie de 290 mètres-carrés chacun, comportant trois salles de classe de 63 mètres-carrés chacune. Ce qui donne un total de 9 salles de classe bien équipées, pour recevoir 950 élèves, de la Sixième en Troisième.

En plus, l'établissement est pourvu de trois logements, dans un bâtiment F4 (3 chambres, un salon et une cuisine), d'une superficie de 100 mètres-carrés pour le directeur du collège, et un deuxième bâtiment de 120 mètres-carrés abritant deux logements de type F3 (2 chambres, salon et cuisine), pour le directeur des études et le surveillant général. Enfin, l'école est gratifiée de structures annexes, notamment un bloc sanitaire avec trois compartiments: 2 toilettes pour les enseignants; 4 wc et 2 lave-mains côté filles et 3 wc, 2 urinoires



L'échange des documents signés.



La remise des kits.

et 2 lave-mains côté garçon). Il faut dire que c'est un établissement complet que la Fondation S.n.p.c a offert aux populations d'Odziba, dans le cadre de sa responsabilité sociale qui l'a déjà conduit à réaliser des œuvres sociales dans les villages situés le long de la route nationale n°2, entre Yé (District d'Igné) et Inoni-Plateau (District de Ngabé). Il s'agit notamment de la construction de forages d'eau potable et de la connexion à l'électricité. Désormais, Odziba, où l'on déplorait hier le piteux état du



Photo de famille après la cérémonie de remise des clés.

collège, arbore un établissement public d'enseignement général qui fait la fierté de ses habitants, tant les conditions de travail et d'apprentissage des enseignants et des élèves ont été nettement améliorées. Il s'agit, pour le directeur général de la S.n.p.c, Mon-



La signature de l'acte de réception du C.e.g.



Le directeur départemental de l'enseignement a reçu les clés.



Qui les a remises au directeur du C.e.g.



Le C.e.g André Malina d'Odziba.

sieur Maixent Raoul Ominga, d'un engagement à traduire en actes et à contribuer à la mise en œuvre de la vision du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, exprimée dans son projet de Société, «Ensemble, poursuivons la marche».

7ème séminaire gouvernemental

# Déterminer le financement des mesures prises pour l'année de la jeunesse

Le gouvernement a, enfin, tenu, du 19 au 21 février 2024, aux tours jumelles de Mpila, à Brazzaville, son septième séminaire, sous le patronage de son chef, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, sous le thème: «Programme d'accélération de la mise en œuvre du plan national de développement et de la prise en charge des aspirations de la jeunesse». Intervenant neuf mois après le sixième séminaire, qui avait eu lieu en mai 2023, le septième séminaire gouvernemental s'est tenu sur instruction expresse du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, lors du conseil des ministres du 18 janvier dernier, pour «articuler, de manière plus détaillée, les mesures à prendre, en faveur des jeunes et d'en préciser le financement et le chronogramme».

Instauré par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, les séminaires gouvernementaux, devant se tenir chaque trimestre, sont devenus un important rendez-vous dans l'évaluation, par les membres du gouvernement, de certains dossiers complexes, afin d'harmoniser leur rythme de mise en œuvre et optimiser l'exécution du budget de l'Etat. Cette fois, l'enjeu, c'est l'articulation des mesures prises dans le cadre de l'année de la jeunesse, en déterminant leur financement.

A ce propos, Anatole Collinet Makosso a expliqué, dans son discours d'ouverture, ce qui suit: «S'agissant du sous-programme pro-jeunes, le hasard de calendrier fait que nous l'élaborons alors que se tient, sous peu, l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse. L'occasion est plus qu'indiquée pour que ce sous-programme soit soumis à leur examen préalable, pour validation, car, disent-ils, «tout ce qui est fait pour les jeunes, sans les jeunes, est contre les jeunes». Le



Photo de famille : membres du gouvernement et associés.

Président de la République nous le recommandait d'ailleurs, lorsqu'il nous rappelait, le 16 avril 2016, ce qui suit: «La jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends. Nous l'entendons. Elle ne demande qu'à être écoutée. Elle mérite d'être mieux écoutée, sans paternalisme, sans mépris, sans arrogance. Elle demande à être associée à la recherche de solutions aux problèmes de la Nation, surtout ceux qui la concernent directement. Elle demande, par exemple,

que les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et l'emploi soient traitées avec elle. C'est ce que nous ferons. Je m'y engage. Le Conseil consultatif de la jeunesse, l'un des nouveaux organes constitutionnels d'Etat, est, à ce propos, arrivé à point nommé».

«Parlant de l'emploi, ayant constaté que la plupart des jeunes demandeurs d'emplois, qu'ils soient instruits, scolarisés ou non, ont tendance à rechercher un emploi salarié dans un secteur struc-

turé, surtout dans la Fonction publique, le Président de la République nous enjoint d'inverser la tendance, en donnant aux emplois de proximité, souvent dissimulés, le statut d'emplois protégés par l'Etat, bénéficiant d'une couverture sociale, des congés payés, au même titre que le personnel du secteur formel. De même, alors que les offres du secteur privé, de plus en plus faibles, sont loin de

supplanter les offres de l'administration publique, il nous revient de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en engageant une véritable politique de promotion de l'entreprise privée. C'est ainsi que le développement de l'agrobusiness pourra devenir une priorité pour le monde rural au travers des politiques d'accompagnement et d'encadrement adéquates». Les conclusions de ce séminaire dans notre prochaine édition.

Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA

## Journée internationale des langues maternelles

# L'éducation multilingue, élément-clé dans le cycle d'apprentissage

La langue maternelle, facteur d'identité de l'être humain. L'ayant cerné, un pays comme le Bangladesh a commencé, à la fin des années 90, à consacrer une journée nationale pour la langue maternelle. L'Unesco, organisme onusien traitant les questions de culture et de science, a approuvé, à travers son assemblée générale, cette célébration au niveau international. Ainsi, depuis 2000, la célébration est devenue mondiale, en date du 21 février. Cette année, la journée a été célébrée sous le thème: «L'éducation multilingue est un pilier de l'apprentissage intergénérationnel».

L'enseignement, voire l'apprentissage de la langue maternelle, est, pour certains, d'une importance négligeable. Or, Aujourd'hui, 250 millions d'enfants et de jeunes ne sont

toujours pas scolarisés et 763 millions d'adultes ne maîtrisent pas les compétences de base en matière d'alphabétisation. L'enseignement dans la langue maternelle soutient l'apprentissage, l'al-

phabétisation et l'acquisition d'autres langues. D'où son importance. Raison pour laquelle, le 21 février de chaque année, l'Unesco réaffirme son engagement en faveur de la diversité linguistique, en invitant ses États membres à célébrer cette journée.

La première impression qui se dégage est que les langues maternelles sont en voie de disparition dans les cités urbaines. Ce constat est visible lors des rencontres familiales et autres circonstances regroupant les ressortissants d'un même terroir. On assiste, malheureusement, à un rejet systématique des langues maternelles, par certains qui les qualifient de langues de peu d'importance. Consé-

quence, 40% des habitants de la planète n'ont pas accès à un enseignement dans une langue qu'ils parlent ou qu'ils comprennent. Néanmoins, on constate des progrès dans le domaine de l'enseignement multilingue.

L'unique journée du 21 février ne donne pas suffisamment d'éclat pour que l'opinion puisse saisir la valeur sociolinguistique et socioculturelles des langues maternelles. Elle passe vite et ne laisse pas un impact social important. La langue maternelle est la première articulation sociolinguistique de tout être humain. Ce qui revient à dire que les parents ont le devoir de leur apprendre cela. Or, nombreux sont les parents

## Editorial

# Question de moralité !

Dans notre gouvernance publique, il y a une véritable crise de moralité qui se caractérise par la perte de l'espoir et de la confiance et la montée des inquiétudes, de l'incertitude et même de la peur. C'est ce qui explique, à s'y méprendre, la persistance des anti-valeurs. Quand les chefs ne donnent pas l'exemple, quand ils tournent le dos au devoir de l'exemplarité, quand ils privilégient leurs intérêts, la société s'enfoncé, chaque jour davantage, dans le précipice des anti-valeurs.

D'où l'impression de plus en plus partagée que le pays est en déclin, malgré ses ressources et ses politiques publiques mises en place qui auraient pu permettre de garantir réellement un développement harmonieux et épanouissant de la société congolaise. C'est le mal congolais que nos dirigeants refusent de voir en face, préférant emboucher continuellement le narratif du tout va bien, du plein succès, de victoire éclatante, suivant la sacro-sainte religion de l'autosatisfaction, tellement facile à n'importe quel quidam propulsé aux hautes fonctions de la puissance publique.

Lorsqu'un Chef d'Etat arrive dans un pays étranger où il n'est pas attendu, après avoir annoncé tambour battant qu'il s'en va signer des accords de coopération et qu'au sortir d'un tel fiasco diplomatique, la page soit tournée sans qu'on ne demande des comptes à qui ce soit, n'est-ce pas que nous nous mentons à nous-mêmes? Comment dans ce cas être surpris que l'enfant d'un haut dirigeant arrive à manquer de respect à un magistrat ou qu'un membre d'une délégation gouvernementale à l'étranger joue à la Nafissatou Diallo face à un gouvernement qui préfère la fuite en avant, au lieu de prendre ses responsabilités? On a l'impression qu'on se retrouve dans un cirque. Et pourtant, on est bien dans la gouvernance publique. Face aux questions qui touchent à la moralité publique, que faut-il faire?

Depuis plus de vingt ans, notre pays, sous le leadership du Président Denis Sassou-Nguesso, s'est lancé résolument dans la lutte contre les anti-valeurs, en matière de gouvernance publique. Les instruments institutionnels, juridiques et réglementaires ont été mis en place pour relever ce grand défi. Des campagnes de sensibilisation menées. Le gouvernement, à travers le Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, a annoncé mettre en œuvre une politique nationale de lutte contre les anti-valeurs, etc.

Mais, tout ça se résume en des discours incantatoires et des vœux pieux. Au point que le Chef de l'Etat est obligé de descendre de son piédestal pour dénoncer des vulgarités qui règnent dans tel ou tel autre secteur de la vie publique nationale. L'action même pédagogique ne suit pas, pour rappeler à la moralité les compatriotes investis de l'autorité publique. Eduquer les gens à ne plus recommencer serait une sorte de panacée. Mais, même cela ne semble pas possible. Dans la gestion de l'Etat, il n'existe plus que des chapelles, suivant le principe du mentorat. De telle sorte que chaque mentor protège les siens. Qui punir? D'ailleurs, punir est une action qui peut avoir des conséquences politiques imprévisibles et donc, mieux vaut se taire. Résultats des courses, les citoyens congolais ont le sentiment que le pays va à vau-l'eau, malgré un ordre apparent.

Mais, il y a lieu de comprendre que l'indignation publique est le dernier rempart face à la crise de moralité. A l'heure des technologies de l'information et de la communication, l'opinion publique s'est dotée d'une arme qui prend de l'efficacité: les médias sociaux. Malgré leurs imperfections, ils sont en train de changer la donne dans la gouvernance publique, comme on le voit dans les derniers scandales d'actualité dont on parle.

L'HORIZON AFRICAIN

qui refusent de le faire, par un orgueil qui ne s'explique pas. En agissant ainsi, ces parents participent au déclin des langues maternelles. Ils sont donc appelés à épouser la pensée de Ferdinand de Saussure, le père fondateur

de la linguistique qui a toujours recherché à valoriser la structure de toutes les langues pour qu'elles soient parlées et se pérennisent.

Urbain NZABANI

U.r.d.c (Union pour la réconciliation et le développement du Congo)

# Luc Daniel Adamo Matéta conduit les cadres de son parti à interioriser sa doctrine

Après sa rentrée politique du 20 janvier 2024, l'U.r.d.c (Union pour la réconciliation et le développement du Congo), parti du centre d'obédience chrétienne, a procédé, vendredi 9 février dernier, à Brazzaville, à la formation de ses cadres et responsables des instances dirigeantes, en vue du renforcement de leurs capacités opérationnelles. Sous le thème général, «L'esprit et son action, la doctrine et l'interaction des organes du parti», le séminaire de formation a été dirigé par le président de ce parti, le Dr Luc Daniel Adamo Matéta. C'était en présence de quelques représentants des partis frères, notamment le Pap (Parti africain des pauvres) et le P.a.r.d (Parti africain pour le renouveau démocratique).

Plusieurs sous-thèmes ont été abordés, pour édifier les cadres de l'U.r.d.c sur la doctrine et l'idéologie de leur parti à la lumière de la Parole de Dieu, sur l'organisation et l'interaction des organes du parti, etc. Le tout, en s'appuyant sur la lecture d'un passage de la Bible dans Luc 2/1-7. L'esprit n'étant autre que la vérité, toute action du porte-flambeau (militant de l'U.r.d.c) ne devra l'être que par l'Esprit-Saint. Après quoi, les cadres et responsables du parti se sont imprégnés de la vision, de la doctrine et de l'idéologie de leur parti.

La vision de l'U.r.d.c repose sur la révélation reçue par le prophète thérapeute de l'Eglise évangélique du Congo, feu Mbakou André. Il s'agit d'un grand chandelier et d'un flambeau éclairant le globe terrestre. Cette vision est scellée par la Parole de Dieu dans le livre de l'Apocalypse 21/23. La doctrine ou la philosophie politique qui sous-tend cette vision du parti est le monothéisme-citoyen. C'est-à-dire, un citoyen uni au Roi des rois, au Dieu créateur.

L'idéologie, qui constitue l'ensemble des dogmes ou convictions sur un objet ou domaine d'activité de l'U.r.d.c, est fondée sur le solidarisme éclairé. Si le solidarisme est un devoir d'assistance mutuelle, le solidarisme éclairé, lui, est une forme de solidarisme évolué, consacrée par la formule: «Chacun selon ses dons et talents; et à chacun selon ses besoins». Cette forme évoluée de solidarisme se substitue à la vertu laïque de solidarité, dans le monde moderne.

L'U.r.d.c prône un monothéisme citoyen et un solidarisme éclairé qui doivent se substituer aux doctrines et idéologies politiques répandues dans le monde actuel où l'argent est omniprésent et omnipotent, et où l'homme politique, dans son arrogance, prétend se substituer à Dieu.

Selon le leader de l'U.r.d.c, les principaux courants politiques actuels ont été créés sur la base des philosophies matérialistes, existentialistes, athéistes ou religieuses. Par exemple, le communisme est basé sur le centralisme démocratique



Luc Daniel Adamo Matéta.



Des cadres de l'U.r.d.c au séminaire.

et la planification économique; le capitalisme sur la démocratie et l'économie libérale; les monarchies,

sur la royauté. L'autorité politique établie par ces différents régimes politiques est celle du pouvoir humain ca-

ractérisé par les injustices, les inégalités, la domination, le sang et les souffrances. Mais, l'idéologie de l'U.r.d.c confère à Dieu toute la souveraineté de la gouvernance de l'univers et des Nations, pour un monde apaisé, de paix et de bonheur, où il fait bon vivre pour tous.

Le sous-thème développé par Aloïse Moubé, sur l'organisation et l'interaction des organes du parti, a permis aux participants de maîtriser l'organisation et le fonctionnement des structures du parti, d'établir une communication fluide entre les différents organes supérieurs, inférieurs et transversaux, ainsi qu'avec les départements au sein d'un même organe et de renforcer leurs capacités éthiques, morales, émotionnelles et spirituelles.

Pour Luc Daniel Adamo Matéta, l'importance de la formation n'est plus à démontrer, dans la mesure où apprendre est une exigence existentielle. Il est convaincu qu'en politique, un parti qui ne forme pas ses cadres, court le risque d'avoir des gouvernants sans conscience patriotique, sans éthique morale et sans compétence, incapables de satisfaire les besoins des populations. Donc, «le parti a besoin des cadres responsables, compétents, consciencieux et patriotes», a-t-il fait savoir. Après une longue période en retrait de la scène politique nationale, Luc Daniel Adamo Matéta refait surface, cette année, par la redynamisation de son parti.

Joseph MWISSI NKIENI



## PROPOS D'ÉTAPE

### Nos heures de sanction

La grande muette a parlé! Ou plutôt, elle a écrit. Elle a écrit des décrets portant rétrogradation des officiers impliqués dans un drame au cours duquel quelques humbles éphémères perdirent la vie, à cause de la bêtise humaine, comme on a l'habitude de le dire au céans.

La grande muette a parlé; elle a sanctionné. Elle, au moins, a osé. Il faut du courage, pour rétrograder un officier général; il faut de l'audace. «Busted down», quelle putaine humiliation! Un ancien dégradé parle: «Le plus humiliant est de devoir appeler votre femme ou vos parents et leur dire que vous avez perdu votre grade à cause d'une décision stupide que vous avez prise. De plus, tous les membres de votre commandement vous voient avec un grade inférieur sur vos uniformes et savent qu'ils parlent de l'idiot que vous êtes».

Oui, c'est humiliant pour soi, pour sa famille, les amis. Mais, c'est plus humiliant pour tous ceux qui n'ont pas le courage d'assumer les conséquences de leurs décisions; qui préservent leur petit ego au détriment des autres. Dans un corps aussi hiérarchisé, il est impossible que d'une manière ou d'une autre, «les en hauts» d'en haut n'aient aucune responsabilité dans ce qui est arrivé. Mais ça, c'est une affaire de conscience individuelle. Parce que, comme le dit le Président Jacques Chirac, «il est plus important de sanctionner un responsable que de sanctionner quelqu'un qui a moins de raison d'être exemplaire». Malheureusement, pour paraphraser Georges Goumidi, «face aux erreurs, si les torts sont partagés, les sanctions ne le sont jamais».

Maintenant, la grande muette a commencé. Qu'attendent les autres structures pour prononcer des sanctions contre tous les malfaisants de la République? Nos heures de sanction n'ont-elles pas encore sonné pour tous les prédateurs des ressources nationales? Et tous ceux qui tuent les éphémères au petit feu, avec de l'eau sale, une l'électricité de misère, un système sanitaire qui tue au lieu de soigner, des routes impraticables, ne commettent-ils pas de «faute dans le service»?

Nos heures de sanction, voilà nos heures d'autorité.

Prométhée

Congo - France

### Ancien candidat à l'Elysée, Gildas Vieira bientôt à Brazzaville

Ancien candidat à la candidature de l'élection présidentielle d'avril 2024 en France, vice-maire de Blois, Gildas Vieira, docteur en santé publique, directeur général des structures de santé publique, président du Mouvement La France autrement - sans étiquette, effectue un séjour de travail à Brazzaville, du 27 février au 7 mars 2024. Au menu de son séjour brazzavillois,



il est prévu une conférence sur l'éducation pour la santé, à l'I.s.s.e.p.s (Institut supérieur des sports et de l'éducation physique et sportive) de l'Université Marien Nguouabi, le jeudi 29 février, au Gymnase Maxime Matsima de Makélé-kélé.

Français d'origine congolaise, Gildas Vieira est aussi fondateur, en novembre 2023, du Think tank Kav (Kama Afrique vision) dédié à la promotion et au soutien des entrepreneurs, des porteurs de projets, des progressistes des Caraïbes, d'Outre-mer et de l'Afrique et sa diaspora. Ce groupe d'échanges et de débats s'est donné comme mission d'œuvrer pour une Afrique unie et émergente en facilitant l'entrepreneuriat en Afrique, en offrant des services et des outils adaptés aux besoins des africains vivant en Afrique ou à l'étranger.

Ministère des affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger

# L'heure des sanctions, après le raté de la visite présidentielle à Abou Dabi, mais...

Cette fois, ça ne sera plus comme le raté du voyage présidentiel de 2017 aux Etats-Unis, où personne n'avait eu à rendre des comptes. Après le flottement de la visite de travail effectuée par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, du 8 au 13 février 2024 (voir article précédent) à Abu Dabi, capitale fédérale des Emirats Arabes Unis où il a pu néanmoins s'entretenir avec son homologue, le Président Mohammed Ben Zayed Al Nahyane, des sanctions sont tombées au Ministère des affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger.

En effet, le secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, André Poh, et l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Egypte, qui a juridiction aux Emirats Arabes Unis, Célestin Akoulafoua, ont été relevés de leurs fonctions, par notes de service signées le 19 février, par le ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. L'intérim du secrétaire général du Ministère des affaires étrangères est assuré par Guy Nestor Itoua, actuel ambassadeur au Royaume Uni. Mais, ces deux décisions suscitent des interrogations car elles apparaissent comme l'arbre qui cachent la forêt. A ce niveau, il faut craindre, en effet, que les deux diplomates, André Poh et Célestin



Le Président Denis Sassou-Nguesso reçu par son homologue émirati, pour un tête-à-tête, à Abu Dabi.

Akoulafoua, ne soient que des seconds couteaux. L'ampleur du ratage diplomatique, où le Président de la République a vécu l'humiliation de n'être même pas accueilli à l'aéroport d'un pays étranger, par un représentant du gouvernement de ce pays et même pas par son propre

ambassadeur, ne saurait être exclusivement une affaire de hauts-fonctionnaires. A moins d'expliquer que ces deux hauts-fonctionnaires n'aient pas voulu mettre en application les instructions qui leur étaient données. Autrement, il est clair qu'il y a un véritable problème poli-



Jean-Claude Gakosso.

tique à la base de ce ratage diplomatique. Ce problème politique, nous l'avons déjà effleuré dans notre article précédent. Il s'agit du choix des cadres appelés aux hautes fonctions de l'Etat, surtout dans les domaines de souveraineté. En raison probablement de sa longévité au pouvoir, le Président Denis Sassou-Nguesso a fini par faire fonctionner l'Etat principalement au carburant familial et clanique, laissant le parti et les alliés de côté, en ce qui concerne le choix des hauts cadres.

Certains analystes, comme

le journaliste d'investigation Alphonse Ndongo, pensent que le ratage diplomatique d'Abu Dabi relève du manque de coopération, entre quatre acteurs clés de l'entourage du Chef de l'Etat, particulièrement le «manque de communication et de partage de l'information, notamment entre quatre personnages clés, Bienvenu Okiemy, Françoise Joly, Denis Christel Sassou Nguesso et Jean-Claude Gakosso, respectivement conseiller diplomatique du Président de la République, conseillère et représentante personnelle du Président

de la République pour les affaires internationales, ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, et enfin ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger».

Pourtant, quand on voit bien ce groupe de cadres, il n'y a pas de Nord contre le Sud là-dedans. Ce qui suppose que l'entente devrait être parfaite dans le travail, entre eux. D'où vient qu'on ait pu réussir l'exploit d'aller faire promener le Chef de l'Etat dans un pays dont le gouvernement n'était pas informé de son arrivée? Peut-on imaginer que de sa longue et profonde expérience de la gestion des affaires d'Etat, le Président Denis Sassou-Nguesso en soit encore à subir ce genre de flottements diplomatiques?

Dans la presse, on indexe surtout la conseillère spéciale, Mme Françoise Joly, de tenir les autres acteurs à l'écart des affaires du Chef de l'Etat dont elle a la charge, depuis qu'elle a été nommée à ce poste, alors qu'elle n'était pas connue dans le milieu. Et si elle ne faisait que la volonté de son chef? Bien futé qui pourra démêler ce mic-mac diplomatique autour du Président de la République. Mais, c'est sûr qu'il y a à changer le fonctionnement de la machine, pour éviter ce genre de bourdes à l'avenir.

Jean-Clotaire DIATOU

## Accès Internet

# Face à l'augmentation des prix, Léon-Juste Ibombo a rappelé l'A.r.p.c.e à l'ordre

Dans un courrier adressé en date du 5 février 2024, à son directeur général, Louis Marc Sakala, le ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon-Juste Ibombo, somme l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), de rétablir les prix Internet comme ils étaient avant le début de cette année.

Le monde a basculé dans l'économie numérique. Même au Congo, nous y sommes. Les transactions financières se font de plus en plus à travers des applications connectées à Internet. Être connecté à la toile devient tout simplement exister. Les technologies d'accès Internet connaissent de grandes évolutions. Aujourd'hui, les opérateurs de téléphonie mobile sont devenus les principaux fournisseurs d'accès Internet au grand public. D'autant plus que les smartphones sont les terminaux les plus répandus de la téléphonie mobile, permettant une fonction de navigabilité aisée sur la toile. Sauf que les prix d'accès Internet chez nous sont re-



Louis-Marc Sakala.

partis à la hausse. En ce qui concerne les prix d'Internet, il y a une sorte de marché de dupe qui s'est installé entre les usagers de la téléphonie et les opérateurs de la téléphonie mobile. Dans un article publié dans le numéro 237 du

jeudi 8 février 2024, Ghislain Ondélé Kanga, président du Mouvement citoyen des consommateurs avait marqué son étonnement, lors d'une réunion organisée par l'A.r.p.c.e, le 31 janvier, d'entendre dire que les opérateurs de téléphonie mobile

allaient augmenter les prix d'accès Internet.

Pour lui, cette augmentation ne se justifie car les consommateurs payent déjà deux fois le coût d'accès Internet, par rapport aux tarifs homologués. «Souvent, les tarifs ne respectent jamais les prix plafonds, planchers ou pondérés d'un méga-ocet, fixés par la loi pour les différentes technologies de la téléphonie mobile: 2G; 3G et 4G», soutient-il. Bref, il a fait la démonstration de ce que les sociétés de téléphonie mobile engrangent de grandes marges bénéficiaires, en surfant sur les prix d'Internet, multipliés par le nombre de consommateurs.

Ces derniers temps, l'on constate que les sociétés de téléphonie mobile continuent d'afficher les mêmes prix promotionnaires des forfaits Internet, alors que ceux-ci n'ont plus rien à voir avec la réalité. On promet, par exemple, des bonus

qu'on ne donne plus. En somme, les usagers ont le sentiment d'être arnaqués dans cette histoire de forfaits et de bonus. Surtout que les réclamations n'aboutissent généralement pas. En plus, le débit est parfois problématique: vous chargez un forfait de 500 F Cfa. La connexion rame. Vous êtes découragé. Au bout, on vous fait savoir que votre connexion est épuisée. Ce qui a mis le ministre en charge de l'économie numérique hors de lui. «Il m'a été donné de constater que vous avez organisé une réunion en date du 18 janvier 2024 avec tous les opérateurs, puis le 31 janvier 2024 avec tous les consommateurs, sans la moindre information de la tutelle, sur le projet d'augmentation des tarifs Internet au Congo», a-t-il écrit dans son courrier. Léon-Juste Ibombo justifie cette décision par le fait que lors «du Conseil des ministres du 18 janvier 2024,

le gouvernement avait décidé, parmi les mesures prises pour traduire en acte le plan d'action relatif à «l'année de la jeunesse» décrétée par Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, de geler les coûts des tarifs Internet, pour promouvoir l'inclusion financière, afin de permettre aux jeunes engagés dans l'esprit d'innovation, de recherche et d'entrepreneuriat, de jouer pleinement leur rôle dans le développement socio-économique de notre pays».

Alors, il a demandé au directeur général de l'A.r.p.c.e «de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin que cette décision du Conseil des ministres soit traduite, avec effet immédiat, en actes justifiables et vérifiables par nos consommateurs des services de communications électroniques. Une communication devant les médias devra être faite à la suite de l'application de ladite décision». Et nous les médias, nous attendons encore cette communication!

Urbain NZABANI

UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL



# LE FUTUR EST À NOUS

SAISON 2

TOUT PEUT ARRIVER

  **92 92**  
(CÔTÉ D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)  
 **CANAL+ CONGO**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
À 19H00 SUR CANAL+**

**POP**

**REMERCIEMENTS**

# Maman Mabouéré Ibara



**M.** Anguios Nganguia-Engambé, Président du PAR (Parti pour l'Action de la République mât) remercie le Président du Sénat, M. Pierre Ngolo, le Premier Ministre Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Anatole Collinet Makosso, le Secrétaire Général du CNS (Conseil National de Sécurité), le Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba, les membres du Gouvernement venus l'assister, les autorités locales de l'Arrondissement 6 Talangai, les leaders politiques de la Majorité et de l'Opposition, les cadres ressortissants des Plateaux et d'autres départements, les cadres et militants de son parti, les citoyens du Quartier Le Vatican, les amis et connaissances, pour leur assistance multiforme, lors de la veillée mortuaire et des obsèques de sa maman, Mme MABOUERE IBARA.

Décédée le samedi 13 janvier 2024, à Paris, (France), elle a été inhumée le mercredi 7 février, au Cimetière privé VIP Bouka, dans la Commune de Kintélé, après une cérémonie de recueillement au domicile familial, dans la Rue Loukoléla.

Née en 1922, à Obala, dans le District de Gamboma (Département des Plateaux), maman MABOUERE IBARA nous a quittés à l'âge de 102 ans.

*Paix à son âme et que la terre lui soit légère !*

Santé publique

# Connaître les gestes de premiers secours, pour sauver des vies

**Qui n'a pas été choqué par les images de prise en charge des accidentés dans notre pays, diffusées dans les réseaux sociaux? Et pourtant, il y a des gestes simples à connaître et à pratiquer, pour sauver des vies. Il s'agit de ce que l'on appelle «les gestes de premiers secours», un ensemble de techniques utilisées par une personne, quel que soit son niveau de formation, afin de stabiliser ou maintenir l'état d'une autre personne, victime d'un accident, d'un traumatisme, d'une perte de connaissance ou atteinte d'un trouble ou d'une crise, pouvant provoquer sa mort. Au regard des images diffusées dans les réseaux sociaux sur la prise en charge des accidentés par exemple, l'on constate que les gestes de premier secours sont malheureusement ignorés par la grande partie de la population.**

Pour en finir avec des gestes plutôt scandaleux en termes de premiers secours, il est temps que les bons gestes de premiers secours soient vulgarisés. Car, l'on peut aggraver l'état d'un blessé et parfois même le condamner à mort, en faisant de mauvais gestes, quand bien même on est animé par la volonté de le sauver. Un blessé ou quelqu'un en arrêt cardiaque n'est pas forcément condamné à mourir, si l'on connaît les gestes de réanimation cardio-pulmonaire, pour lui sauver la vie.

## Les étapes de l'action de secours

Il y a d'abord la protection: se mettre en sécurité avant d'intervenir; mettre les tiers et la victime en sécurité; éviter le suraccident. Ensuite, on passe aux gestes d'urgence: faire un bilan; exécuter les gestes adéquats; intervenir rapidement. Il s'agit de faire l'alerte, donc prévenir les secours. Ensuite faire la surveillance: détecter une éventuelle aggravation de la victime; rester à côté.

Les signes de malaise grave interviennent dans les cas suivants:

- l'accident vasculaire cérébral (A.v.c): paralysie brutale du visage; faiblesse brutale d'un bras ou d'une jambe; troubles soudains de la parole;
- l'infarctus: souffle court; douleur dans la poitrine; nausées ou vomissements; anxiété; sueurs; étourdissements;
- l'obstruction grave des voies aériennes par un corps étranger:

- adulte ou grand enfant: victime debout ou assise; se placer sur le côté et légèrement en arrière de la victime; soutenir le thorax avec une main; pencher la victime vers l'avant;
- victime qui tient sur la cuisse du sauveteur: s'asseoir; basculer la victime sur sa cuisse; la face vers le bas.

Réaliser: une à cinq claques vigoureuses entre les omoplates avec le talon de main.

Victime qui tient sur l'avant-bras du sauveteur: coucher la victime à califourchon sur l'avant-bras, la face vers le

sol; maintenir sa tête avec les doigts, de part et d'autre, au niveau de l'angle de la mâchoire inférieure, sans appuyer sur la gorge; incliner la victime, afin que la tête soit plus basse que le thorax. Réaliser une à cinq claques dans le dos avec le talon de la main. Si cela ne suffit pas: se placer debout ou à genoux (si enfant) derrière la victime, contre son dos. Réaliser une à cinq compressions abdominales. Si impossibilité d'encercler l'abdomen: réaliser des compressions thoraciques (poing au niveau du sternum).

## Les hémorragies externes

Il faut demander à la victime d'appuyer sur l'endroit qui saigne ou appuyer sur la plaie. La compression doit être suffisante, pour arrêter le saignement. La compression doit rester permanente.

Allonger la victime: attention, prendre des précautions et se protéger la main à défaut de gant avec un plastique, pour limiter le risque de transmission de maladies infectieuses par le sang. Puis, alerter les secours.

Si la compression manuelle est inefficace ou impossible: si le saignement est au niveau d'un membre, mettre en place un garrot tourniquet improvisé à quelques centimètres au-dessus de la plaie, jamais sur une articulation (lien solide, non élastique, utilisation d'une cravate; écharpe; ceinture; chemise). Une fois le garrot réalisé, le laisser toujours visible (ne pas le recouvrir), ne pas le desserrer, car il pourrait aggraver l'état de la victime.

## Saignement du nez

Assoir la victime, tête penchée en avant; lui demander de se moucher vigoureusement; lui demander d'appuyer sur ses narines pendant dix minutes, sans lâcher. Si le saignement ne s'arrête pas: demander un avis médical, de même si le saignement survient après une chute ou un coup et si la victime prend des médicaments qui augmentent les saignements.

## Vomissements ou crachats de sang

Installer la victime dans la position où elle se sent le mieux. Donner l'alerte.

## Autres hémorragies

Perte de sang inhabituelle par un orifice naturel (sauf le nez): allonger la victime et donner l'alerte.

## Perte de connaissance

Vérifier la perte de connaissance en disant: (vous m'entendez?); prendre la main en disant: «Serrez-moi la main! Ouvrez les yeux»; appeler à l'aide; allonger la victime sur le dos et libérer les voies aériennes en basculant doucement la tête en arrière et en élevant le menton.

Vérifier la respiration (pas plus de dix secondes); mettre la victime en position latérale de sécurité, ce qui permet de limiter au maximum les mouvements de la colonne vertébrale, d'aboutir à une position stable la plus latérale possible, de contrôler la respiration. L'écoulement des liquides vers l'extérieur (bouche ouverte).

## Arrêt cardiaque

Vérifier l'état de conscience: «Vous m'entendez?»; appeler à l'aide; allonger la victime sur le dos; libérer les voies aériennes en basculant la tête en arrière et en élevant le menton; vérifier la respiration; pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire.

## Réanimation cardio pulmonaire

Elle consiste, chez l'adulte, à la réalisation de trente compressions thoraciques, avec les deux mains entrecroisées sur le sternum; suivies de deux insufflations lentes et progressives en cinq secondes maximum.

Les compressions thoraciques doivent comprimer fortement le sternum, avoir une fréquence comprise entre 100 et 120 par minute. Si les insufflations ne peuvent pas être effectuées ou si le sauveteur ne se sent pas capable, il doit réaliser uniquement les compressions thoraciques en continu. Il s'agit là d'une chaîne de survie susceptible d'augmenter de 4 à 40% le taux de survie.



Par Dr Diaz Patrice Badila Kouendolo

## Evaluation d'une brûlure

Arroser la brûlure à l'eau froide; évaluer la gravité de la brûlure:

- brûlure simple: rougeur de la peau; cloque(s) de petite taille: poursuivre l'arrosage jusqu'à l'arrêt de la douleur; protéger la brûlure avec un pansement stérile, sans percer la cloque; surveiller comme une plaie simple;

- brûlure grave: cloque unique ou multiples, de grande taille, destruction plus profonde de la peau (aspect noirâtre) associée à des cloques; rougeur de la peau étendue chez l'enfant; localisation: visage mains, proche des articulation ou orifices naturels; origine électrique ou radiologique. Poursuivre l'arrosage mais un avis médical s'impose; vérifier la validité du vaccin antitétanique.

Voilà les premiers gestes de secours qui sauvent. Ils peuvent être appris auprès de la Croix-Rouge ou de la Sécurité civile (sapeurs-pompiers). Nous avons intérêt à les apprendre, car on peut se retrouver dans l'entourage d'une personne qui se porte apparemment bien, mais qui peut s'effondrer subitement. Il faut vite savoir de quoi elle est victime, faire les gestes de premier secours qui correspondent et donner l'alerte ou conduire la victime à l'hôpital dans de bonnes conditions.

Les prises en charge brutales des accidentés sur la route, telles qu'on les voit dans les réseaux sociaux, réduisent leurs chances de survie. Alors soyons utiles, en apprenant les gestes de premiers secours, qui sont utiles même en famille.

**Dr Diaz Patrice BADILA KOUENDOLO**  
 Chef de pôle, chef de service de Gériatrie;  
 Hôtel Dieu groupe SOS  
 Le Creusot France;  
 Spécialiste des maladies dégénératives;  
 Expert en gestion et politiques de santé.

## Assemblée générale électorale de l'U.d.ir-C.r.f

# Les délégués déterminés à défendre les intérêts des retraités

L'U.d.ir-C.r.f (Union pour la défense des intérêts des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires) a tenu son assemblée générale électorale, samedi 10 février 2024, à l'issue de laquelle Eugène Bakoula a été reconduit pour un mandat de trois ans à la tête de ce syndicat créé le 28 mai 2016. Certains des délégués à cette assemblée générale sont venus de l'intérieur du pays. Ils sont déterminés à défendre leurs intérêts.



Eugène Bakoula.

Mbadinga Bouassa, délégué du Niari, a reconnu que «les difficultés des retraités sont multiples. Nous avons un nombre incalculable de mois d'arriérés et il y a les arriérés ainsi que les situations administratives qui ne sont pas réglées au niveau de la C.r.f. Nous souhaitons avoir les résultats du recensement des retraités, pour connaître l'effectif réel des retraités au Niari et par département et je demande aux retraités d'adhérer à notre organisation».

Gilles Mesmin Ekogni, délégué du Kouilou et de Pointe-Noire, a donné son appréciation, en ces termes: «Nous sommes satisfaits de la mise en place de nos instances, surtout de la reconduction du président, parce qu'il a beaucoup fait pour notre union. Nous demandons que les retraités n'aient pas de retard dans le paiement de leur pension. Dans un pays, on ne peut pas faire deux poids deux mesures, pendant que l'on augmente les salaires des actifs, les retraités ont gardé les mêmes pensions, alors que le panier de la ménagère est le même. Nous devons tous avoir les mêmes droits. On doit penser aux retraités qui ont rendu de bons et loyaux services à la Nation. Ce n'est pas l'argent qui manque».

Enfin, pour sa part, Emmanuel Doubis Ndzobap, délégué de la Sangha, a demandé à l'ensemble des retraités de soutenir l'union, pour les prochaines batailles syndicales: «Nous avons reconduit notre président, par rapport aux premières batailles gagnées au premier mandat. Nous sommes sûrs de gagner encore d'autres batailles, pour améliorer les conditions des retraités. Nous lançons un cri de cœur au Président de la République, pour bénéficier de nos droits».

Propos recueillis par Martin BALOUATA-MALEKA





Association S.o.s femmes du Congo

# Sensibiliser les journalistes sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes

**Dans le cadre du Projet «To lobela ya ngo» (Parlons-en), visant à accroître l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive aux adolescents ainsi qu'aux jeunes, l'Association S.o.s femmes du Congo a organisé, vendredi 16 février 2024, dans la salle de conférence de l'Unfpa, à Brazzaville, un atelier de formation des journalistes sur «la santé sexuelle et reproductive des jeunes». L'objectif de cet atelier, co-animé par Mmes Natachia Ekiana et Wilna Ganongo, toutes deux membres de ladite association, est de «sensibiliser les professionnels des médias, en leur fournissant des informations précises et fiables, pour vaincre les mythes et tabous ancrés dans ces sujets».**

Les questions de santé sexuelle et reproductive sont considérées comme des tabous. Or, il est donc nécessaire de les connaître. Face aux préjugés et au manque de connaissances sur ces sujets, l'Association S.o.s femmes du Congo, sous l'autorité de sa directrice exécutive, Mme Victorine Mounkali, s'est depuis 2022, engagée, à travers le Projet «To lobela ya ngo» à transmettre des informations pertinentes à un large public, dans le but de briser les barrières culturelles et de promouvoir une conversation ouverte sur la santé intime.

Il est donc important de parler de santé sexuelle et reproductive à chaque étape de la croissance, car tout au long de la vie, les changements dans le corps suscitent de nouvelles préoccupations. Dans le cas des enfants, définir le nom des organes génitaux dès le plus jeune âge



La photo de famille.

leur permet d'être attentifs à tout signe avant-coureur en cas d'abus. Parler clairement peut même aider les enfants à signaler si quelqu'un les touche ou s'ils sont maltraités.

Concernant les droits sexuels et reproductifs, Mme Nasthia Ekiana a expliqué qu'«ils sont directement liés aux droits de l'homme et aucun être humain ne peut y renoncer». Elle a cité l'article 16 de

la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans son alinéa 2, qui stipule que «le mariage ne peut être conclu qu'avec libre et plein consentement des futurs époux». Dans ce sens, «nous avons, tous, le droit de les exercer librement, spontanément et sans subir de pressions à chaque instant de la vie», a-t-elle affirmé.

Pour sa part, Wilna Ganongo a expliqué qu'«il est important

de parler de santé sexuelle et reproductive pendant l'adolescence, car à ce moment-là, les enfants commencent à montrer des changements dans leur corps qu'ils ne comprennent pas, ils peuvent donc être affectés non seulement physiquement, mais aussi psychologiquement, car la façon de penser change et des facteurs appelés facteurs sexuels secondaires apparaissent dans le corps... Ces changements affectent les adolescents».

Par ailleurs, il est indispensable que les femmes choisissent une méthode contraceptive adaptée à leurs besoins: pilules orales; implants; injectables; patches; anneaux vaginaux; dispositifs intra-utérins; etc. Chaque mécanisme a une action et un niveau d'efficacité différents, lorsqu'il s'agit d'éviter les grossesses non désirées, même si le préservatif est la seule méthode capable de réduire les I.s.t (Infections sexuellement transmissibles). Créée en 2019, l'Association S.o.s femmes du Congo a lancé, en octobre 2022, le Projet «To lobela ya ngo» prendra fin en septembre de cette année.

**Roland KOULOUNGOU**

Plus d'info : [www.sosfemmes-ducongo.blog](http://www.sosfemmes-ducongo.blog)

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Les modus vivendi et operandi des citoyens congolais sont sérieusement perturbés au quotidien par les aléas de la fourniture d'eau et d'électricité. En effet, depuis le début de l'année, les services de distribution d'eau et de fourniture d'électricité restent très chaotiques: coupures intempestives d'électricité; pénurie d'eau potable dans les robinets. La vie quotidienne est devenue un véritable parcours du combattant, à cause des défaillances des deux services publics dont le gouvernement Makosso ne parle d'ailleurs pas.

A Brazzaville comme à Pointe-Noire, dans les quartiers populaires, les ménages sont obligés de parcourir monts et vallées, avec des bidons jaunes, pour s'approvisionner en eau soit au fleuve, soit auprès de tous ceux qui ont construit des forages et des puits, moyennant quelques subsides. Ce phénomène existe depuis les années 80 où, dans un quartier comme Plateau des 15 ans, à Brazzaville, on faisait face aux pénuries d'eau courante.

Malgré cette situation difficile pour les familles, en pleine ville, le gouvernement observe un silence imperturbable, préférant nous parler de projets de lois de ceci ou de projets de décret de cela. Nos gouvernants oublient que la politique sert à élever les gens et à assurer leur quotidien. Leur attitude friserait-elle l'insensibilité et l'irresponsabilité?

«Ebonga, ebonga te, toujours meilleur», avait chanté, in illo tempore, le défunt orchestre Super Boboto de Mienandi Michou. Ce que nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ne comprennent pas, par ailleurs. D'autre part, les opérations de charme du directeur général de la société Energie électrique du Congo, à la télévision, ne rassurent point. Ça ressemble à un super matalana comme les dirigeants congolais aiment s'y livrer.

D'autre part, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu se demandent toujours pourquoi l'Etat a-t-il rendu aux privés, les deux sociétés publiques de distribution d'eau et d'électricité? Hier, on les appelait S.n.e (Société nationale d'énergie) et S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) et elles semblaient mieux se débrouiller à assurer le service d'électricité et d'eau.

Aujourd'hui, les deux sociétés ont été privatisées avec des noms compliqués (E carré C) et L.c.d.e (La congolaise des eaux) et leurs services continuent à se dégrader. C'est ça le progrès? Vraiment, on s'amuse avec la vie des Congolais. Donc, il a suffi de privatiser ces deux sociétés nationales et de se taire désormais sur les difficultés d'eau et d'électricité dans le pays pour estimer avoir réglé le problème? Mais, les dirigeants politiques s'amusent. Les Congolais n'ont pas encore dit leur dernier mot. Continuez à nous priver d'électricité et d'eau courante et on verra bientôt qui va vous voter. C'est aussi simple que ça. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

**Diag-Lemba.**

## Justice

# Un capitaine de police écroué dans l'affaire Sarah Ndengué

**C'est une affaire qui a éclaté au Palais de justice de Brazzaville, le jeudi 8 février 2024. Son évolution est telle qu'un capitaine de police, Ariston Stéphano Omouanga, commandant du G.r.b (Groupe de répression du banditisme), arrêté dans le cadre d'une enquête administrative, a été déféré par la police, le vendredi 16 février, devant le parquet du Tribunal de grande instance, qui l'a écroué à la Maison d'arrêt de Brazzaville, pour attendre son jugement. Cette affaire, c'est l'affaire Sarah Ndengué, du nom de la fille du commandant des Forces de police, le général Jean-François Ndengué. Que s'est-il passé?**



Capitaine Omouanga.

Comme tout justiciable, Mme Sarah Pereira née Ndengué s'était rendue au Palais de justice, le jeudi 8 février, pour un service ordinaire: faire signer des papiers d'une société auprès du greffe (secrétariat) du Tribunal du commerce. Un greffier, répondant au prénom de Gédéon, lui aurait demandé de repasser le lendemain. Ce que la dame n'a pas voulu accepter, le pressant de faire signer ses papiers. Au bout

d'un certain temps, la tension est montée entre les deux et une dispute a éclaté. Ce qui a attiré l'attention du procureur de la République adjoint, qui est venu intervenir. Ce dernier a fini par placer Mme Sarah Pereira en garde-à-vue, lui reprochant un comportement déplacé contre le greffier.

Pendant sa garde-à-vue, la dame a passé des coups de fil. Avait-elle appelé son père ou directement le comman-

dant du G.r.b qui se trouve être son cousin? Toujours est-il que le capitaine Omouanga, neveu du commandant des forces de police, est arrivé au Palais de justice, accompagné de quelques éléments de son groupe d'intervention. Il aurait sollicité la compréhension du procureur adjoint pour libérer sa cousine. Pour ce dernier, la loi étant la même pour tous, il n'était pas question de faire des faveurs à qui que ce soit. Fi-

nalement, les gendarmes qui gardent les lieux ont fini par comprendre leur collègue policier, en remettant sa sœur en liberté. Mais, le capitaine aurait tenu des propos menaçants à l'égard du procureur adjoint. Pour son malheur, tout ça était filmé et balancé dans les réseaux sociaux. L'affaire a suscité une grande indignation et des condamnations sur la toile congolaise. Le dimanche 11 février, le journal Le Troubadour an-

nonçait, en exclusivité, sur sa page Facebook, que le ministre en charge de l'intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a instruit l'Inspection générale de police d'ouvrir une enquête administrative sur cette affaire. Et dans ce cadre, le capitaine Omouanga a été interpellé et placé en garde-à-vue, pour les besoins de l'enquête.

Pendant ce temps, les réseaux sociaux se sont enflammés. Une affaire ordinaire est devenue une affaire d'Etat, en raison des personnes impliquées: la fille et le neveu du général Ndengué. Leur comportement, au Palais de justice, est sévèrement critiqué. A l'issue de l'enquête administrative, le capitaine Omouanga a été déféré par la police au parquet du Tribunal de grande instance de Brazzaville, qui l'a écroué à la Maison d'arrêt, pour attendre son jugement. Il avait été nommé en août 2022, comme commandant

du G.r.b, en remplacement du capitaine Romuald Manounou, alias Morgane, qui purge une peine de sept ans de travaux forcés, à la Maison d'arrêt, pour «association de malfaiteurs, arrestations arbitraires, extorsion, recel et abus d'autorité».

Voilà une affaire qui interpelle sur ce qu'il faut appeler l'abus de pouvoir qui a conduit au délit d'outrage à magistrat. En effet, l'outrage par paroles, gestes ou menaces, rendus publics ou non, contre un magistrat, un juré ou toute personne siégeant dans une formation judiciaire ou dans l'exercice de ses fonctions, et tendant à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont il est investi est puni par la loi. Les officiers de la Force publique ne devraient pas l'ignorer.

**Urbain NZABANI**

# Evêques, prêtres, pasteurs, religieux, chrétiens et la politique

**Il y a quelques années, pour avoir soutenu les marches pacifiques des chrétiens à Kinshasa, en RD Congo, les évêques, prêtres et religieux catholiques, à qui d'ailleurs leurs confrères de l'Eglise protestante avaient apporté leur soutien, n'étaient plus en odeur de sainteté avec les autorités de leur pays, qui leur reprochaient de faire de la politique. Ils étaient devenus des «persona non grata». Ce qui amène beaucoup de gens, chrétiens et croyants, à se poser la question de savoir si les évêques, les prêtres, les pasteurs, les religieux et les chrétiens doivent-ils faire de la politique. Sont-ils des citoyens de seconde zone ou doit-on les exclure des débats politiques qui s'engagent dans la cité?**

Sous d'autres cieux, des prélats et des pasteurs participent bel et bien aux débats politiques qui ont eu lieu dans leurs pays respectifs. C'est le cas du pasteur Martin Luther King Junior qui a défendu bec et ongles, les droits des minorités aux Etats-Unis d'Amérique, de Mgr Oscar Roméo qui, pour avoir dénoncé moult fois la répression et l'exploitation des pauvres dans son pays, le Salvador, a fini par être assassiné en pleine messe. Chez nous au Congo, les abbés Louis Badila, alors directeur du journal catholique «La Semaine Africaine», et Emile Biayenda, alors vicaire à la Paroisse de Mouléké, ont été soit traduits en justice pour diffamation ou jetés en prison, pour avoir dénoncé carrément, dans leurs éditoriaux et sermons, les dérives d'alors de la J.m.n.r (Jeunesse du Mouvement national de la Révolution) dont la milice armée excellait dans l'arrestation et la répression de paisibles et simples citoyens. Mgr Louis Portella Mbuyu, alors évêque de Kinkala (Département du Pool), avait été sali, traîné dans la boue, souffleté et traité de menteur, pour avoir porté urbi et orbi à la connaissance du peuple congolais et de la communauté internationale, les affres, les violences, les viols et les tueries dont les paisibles populations du Pool étaient l'objet de la part tant des militaires que des miliciens ninjas-nsiloulous de Monsieur Ntumi, pendant la crise du Pool, que les autorités feignaient malheureusement d'ignorer, en faisant la politique de l'autruche. A bien voir, le pasteur Martin Luther King Junior, les évêques Oscar Roméo et Louis Portella Mbuyu ainsi que les abbés Louis Badila et Emile Biayenda n'avaient dit que la vérité, tout en faisant montre de courage à propos duquel Jean Jaurès disait: «Le courage, c'est chercher la vérité et de la dire; ce n'est pas de subir la loi du mensonge triomphant qui passe». Ce que corroborera, plus tard, le cardinal Joseph Albert Malula, en affirmant qu'il ne faut

jamais crucifier la vérité. De son côté, Charles Péguy affirme: «Celui qui sait la vérité et ne hurle pas la vérité, se fait complice des escrocs et des faussaires». En effet, par leur courage, ils n'avaient fait qu'opposer une action radicale à la lumière du caractère radical de l'Evangile. En quoi consiste ce caractère radical de l'Evangile? Il s'agit d'une vision du monde se traduisant par une façon de vivre exigeante et décisive et qui, sans équivoque, contraste des réalités: le bien et le mal. Cela implique une chose: choisir d'œuvrer pour le règne de Dieu, celui de la justice ou bien choisir d'œuvrer pour le silence, pour le règne de Satan, c'est-à-dire, pour le règne de l'hostilité, de la haine et de la violence. Le choix est clair et sans ambiguïté. Jésus n'a pas, en tout cas, eu peur de chasser les marchands du temple et d'affronter les chefs de la société juive qu'il trouvait coupables de mauvaise conduite.

## Les deux étendards

Suivre la radicalité de la bonne nouvelle signifie s'engager profondément à l'amour pour les enfants de Dieu, en trouvant les moyens de guérir leurs souffrances. L'amour est une énergie radicale en ce que, sans compromis, il arrache aux mains de Satan les esprits vivant dans la confusion et prisonniers de l'oppression qu'exercent sur eux, les forces du mal (Luc 8: 27-29).

Là où l'Evangile est absent ou ignoré, le démon perfore sans entrave et son action consiste à établir et contrôler un système d'oppression et de mensonge. Cette réalité spirituelle trouve une cohérence dans le contexte sociopolitique de nos pays où le diable a pénétré, par le biais de la corruption et des assassinats, des gardiens du temple, dans l'enceinte du sacré divin. Son triomphe éclate dans la mesure où les disciples du Fils de Dieu compromettent, par le silence, la peur et l'accommodation, la raison d'être de la présence du Christ sur

terre, à savoir: détruire les œuvres du diable (1 Jean 3: 8).

Tandis que ceux qui sont supposés porter et brandir l'étendard du Christ baissent les bras et restent muets et apathiques; les porteurs de l'étendard de Lucifer plastronnent, avec mépris, sèment la terreur et font couler le sang des pauvres innocents qui ont placé leur confiance dans l'Evangile et la paix véritable.

Pourrait-il y avoir, parmi les prêcheurs de l'Evangile ou les personnes de bonne volonté, des apôtres inspirés par la béatitude qui prescrit le combat pour la justice comme disposition envers Dieu et son prochain? (Matthieu 5: 10). Ou bien, pour ne pas être restrictif, y aurait-il, dans nos pays, des humains de bonne volonté capables de dénoncer la déshumanisation qui s'y opère par l'injustice, la politique d'exclusion? Les persécuteurs pour la justice se conforment à une justice nouvelle qui, transcendant le légalisme sans pour autant l'abolir, cherche et reconnaît Dieu dans l'humanité blessée en l'exaltant: «Rendez justice au faible, à l'orphelin; faites droit à l'indigent, au malheureux» (Psaume 73: 17).

La justice est donc une valeur indispensable pour les croyants et, comme l'amour, elle constitue une expression incarnée de la foi. Le mystère de l'incarnation, prenant racine dans l'amour que Dieu a pour les humains et initiant ainsi la dynamique du salut, s'inscrit dans cette perspective de restaurer le genre humain en proie à la déshumanisation causée par la haine et l'injustice, et à l'aliénation, c'est-à-dire à la séparation et à l'éloignement des humains vis-à-vis d'eux-mêmes et de Dieu. «L'Esprit du Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération et aux aveugles qu'ils recouvrent la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur» (Luc 4: 18-19). Amour, foi et justice sont



Par Dieudonné Antoine-Ganga

indissociables pour le chrétien. La relation avec le divin s'incarne dans le regard et l'acte à la fois bienveillants, libérateurs et exaltants portés envers autrui. Elle est exigeante et se veut exclusive et entière.

## Un exemple à méditer!

Des hommes et des femmes d'église ou des personnes de bonne volonté, chrétiens ou non, ont mis en pratique et de façon engagée cette corrélation. Pour ne pas trop m'étendre, je me permettrai de relever un cas d'espèce qui pourrait servir d'inspiration pour la chrétienté et pour les humanistes de notre pays. Il s'agit notamment de l'action menée par le cardinal Jaime Sin des Philippines. Cet exemple contredit la conception selon laquelle l'Eglise et les chrétiens ne doivent pas se mêler de politique, une idée bien avantageuse pour nos autorités et qui justifie, trop souvent, l'inaction des autorités chrétiennes. Par ailleurs, je soulignerais, en passant, qu'aucun citoyen ne dira qu'il ne voit pas les œuvres de l'empire du mal dans nos pays. Toute conscience est donc témoin, qu'elle soit de ceux qui sont les auteurs de ce mal, de ceux qui en sont victimes ou de ceux qui se croient spectateurs passifs. L'appel du cardinal Sin avait reçu une réponse favorable de la part de toute conscience soucieuse du respect de l'être humain. Tout en promouvant l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, le cardinal Sin était en faveur d'une intervention soutenant la perspective d'une éthique politique. Avec virulence, il avait critiqué la violence aux Philippines. Dans une lettre adressée aux membres des églises, il leur recommanda de reporter toute situation de fraude électorale. Son implication devint plus active en 1986, lorsque le Président Marcos avait organisé des élections

anticipées pour donner une légitimité internationale à son régime. Le cardinal Sin avait joué un rôle important dans l'unité des candidats de l'opposition, créant ainsi la possibilité de la candidature de Mme Corazon Aquino qui avait ainsi bénéficié d'un ralliement massif de l'opposition.

Des années plus tard, l'influence politique du cardinal Sin était encore remarquable, manifestée à travers ses critiques ouvertes du nouveau régime du Président Fidel Ramos. Il avait mené des marches de protestation contre des politiques gouvernementales en 1995 et 1997. Il a osé et ainsi contribué avec son peuple à l'abolissement de la dictature et à la promotion d'une meilleure gestion gouvernementale de son pays.

Le drame pour les autorités dans le monde est que la peur qu'elles ressentent est d'autant plus grande qu'elles s'embarquent dans une tourmente qui les incite à agir avec malveillance. Comme l'énonce si bien une locution latine: «*Abyssus abyssum invocat*», c'est-à-dire, l'abîme appelle l'abîme. L'abomination de leur comportement est proportionnelle à la crainte qui les étreint: plus elles ont peur, plus elles agissent dangereusement, plus leurs actions sont abominables, plus elles ont la trouille! Quel cercle vicieux? Elles se sont elles-mêmes mises dans un abîme dont elles ne peuvent sortir.

«Est-il juste devant Dieu de vous écouter, plutôt que d'écouter Dieu?» (Actes 4: 19). L'audace des disciples de Jésus retentit devant le Conseil suprême qui leur interdisait de parler et d'annoncer la résurrection de leur Maître, Jésus, que ce

même conseil a fait crucifier.

Le temps de l'Evangile est toujours présent et il se fait de plus en plus pressant, eu égard aux souffrances de nos peuples. L'Eglise et les chrétiens doivent-ils faire de la politique? Oui, ils ne doivent pas s'exclure du débat qui s'engage dans la cité. Car, parler ou faire de la politique, c'est parler de la vie de la cité dont toute personne, croyant, chrétien ou athée, n'est en situation ni en droit de se retrancher. Ils doivent donc faire de la politique, pas la politique politicienne, mais la vraie politique, celle de parler de la vie de la cité dont ils sont, tous, membres à part entière et dont ils ne doivent pas s'exclure.

Enfin, comme l'a écrit Albert Mianzoukouta, directeur de publication de La Semaine Africaine: «*Les chrétiens catholiques ne seraient-ils bons citoyens que quand ils facilitent le dialogue entre une majorité et son opposition, et dangereux anarchistes, quand ils veulent savoir comment marchent les choses? Ils ne sont pas au-dessus de la loi, c'est vrai, mais ils ne sont pas en-dessous non plus.*»

En conclusion, j'affirmerai haut et fort qu'il faut que les chrétiens osent, agissent, parlent de la politique et marchent. Il faut oser la foi! Car notre mission chrétienne ne nous appelle nullement à un quelconque répit. Plutôt notre sollicitude doit s'étendre à toute cette humanité à la recherche de la paix, de la justice et, enfin, d'un vrai sens pour la vie. Car, comme l'avait dit le Pape Benoît XVI: «*Nos sociétés sont des sociétés où ne règnent que l'arbitraire du pouvoir, les intérêts égoïstes, l'injustice et l'exploitation, la volonté dans chacune de ses expressions.*» Devant ce sombre tableau décrit par le Pape Benoît XVI, les évêques, les prêtres, les pasteurs et tous les chrétiens, doivent-ils se croiser les bras?

Dieudonné ANTOINE-GANGA

**L'HORIZON AFRICAIN**

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76  
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /  
Site Internet: www.lhorizonafricain.com  
Sous l'immatriculation  
108/MCM/DGA/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction :

Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages :

Tornado

Livre: «Essais de «démocratie» en République du Congo»

# Père Christian félicité par Benoît Moundélé-Ngollo qui attend la sortie de son livre

**Lors de la présentation de son ouvrage, «Essais de «démocratie» en République du Congo», le vendredi 9 février 2024, à l'Hôtel Saint-François de Paul, à Brazzaville, Père Christian de La Bretesche n'a pas pu avoir un échange avec le public. Le temps faisant défaut. De ce fait, l'un de ses invités, Benoît Moundélé-Ngollo, officier général des F.a.c (Forces armées congolaises) à la retraite et auteur de plusieurs ouvrages (24 aujourd'hui), n'avait pas pu prendre la parole, à cette occasion, alors qu'il s'était préparé non pas seulement pour féliciter Père Christian pour son courage, mais également l'informer de ce que son nouvel ouvrage, qui sort au mois d'avril prochain, aborde la même problématique de la démocratie à travers le monde.**

Pour poursuivre l'échange, Père Christian (88 ans), accompagné d'une délégation de trois personnes, s'est rendu chez Benoît Moundélé-Ngollo (81 ans), dimanche 18 février dernier, à Brazzaville, et les deux hommes de plume ont eu un échange dense, non seulement sur leurs ouvrages, mais aussi sur le plan spirituel. L'officier général de 81 ans, handicapé par la perte de sa vue, arborant un costume traditionnel de chef coutumier supérieur Mouandzolo Pama, chasse-mouche noir en main, assisté de son épouse, la sénatrice Chara Rebecca Moundélé-Ngollo, a félicité le prêtre spiritain, qui a le courage de parler de politique, car les politiques n'aiment pas que les prêtres parlent de politique. Il s'est présenté comme fils et petit-fils de catéchistes. Il a parlé de ses grands-parents qui



Père Christian et le couple Moundélé-Ngollo pendant l'échange.

avait reçu les prêtres missionnaires et de la fondation de la Paroisse Sainte Radegonde de Tsambitso, en 1899, dont le terrain fut cédé par un de ses arrière-grands-parents. L'auteur du snoprac (un terme qu'il a lui-même inventé) a aussi révélé l'hostilité du pouvoir à ses écrits, en ces termes: «Le pouvoir politique au Congo, et je le dis à haute voix, n'aime pas mes livres. Il trouve que c'est sédition et c'est provocateur. Ce à quoi je leur réponds: sédition

pour qui? Et puis, ils disent que je ne fais que critiquer et que je ne propose rien. Je dis non: vous voulez que je vous fasse quelle proposition? Faites le contraire de ce que vous faites-là et que je critique. Voilà le conseil que je leur donne». Surprise des surprises, l'officier général a présenté à ses visiteurs le texte de son oraison funèbre, pour recueillir leurs réactions. L'échange était normal à ce sujet. Pour Benoît Moundélé-Ngollo,

l'oraison funèbre est devenue une vague expression où l'on magnifie les qualités de quelqu'un quand il est mort. Lui, il ne veut pas de ça. Il a fait de son oraison funèbre, une réflexion philosophique sur le sens de la vie, sur la mort et une interpellation spirituelle sur ce qui nous attend dans l'au-delà. Tout de même, Père Christian a relevé qu'il est inconvenant de parler de sa mort. Ce que Joachim Mbanza et Roger Kwama Matiti ont confirmé en s'appuyant sur nos traditions africaines qui font qu'on ne peut pas parler de sa mort, c'est un sujet tabou. Tant qu'on vit, on entretient le sentiment d'éternité. Il n'empêche, Benoît Moundélé-Ngollo s'est défendu par le fait que, vu son âge et le temps qui lui reste à vivre, la mort est proche et qu'il préfère la préparer, à travers le texte de son oraison funèbre, en précisant que son caveau est déjà prêt au village, dans le District d'Ongogni. Pour lui, c'est normal. C'est pour éviter que d'autres personnes ne décident du lieu de son enterrement après sa mort. Bref, rendez-vous a été en avril, à l'occasion de la sortie de son ouvrage sur la démocratie.

Urbain NZABANI

Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville

## Lancement du concours Grand prix des auteurs francophones

La société Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville, dirigée par Gratias Collinet Makosso, a lancé, le 16 février 2024, le G.p.a.f (Grand prix des auteurs francophones). Il s'agit d'un concours de meilleurs romans, doté de trois prix: le premier prix est d'un million de francs Cfa; le deuxième de 500 mille francs Cfa et le troisième est de 250 mille francs Cfa, avec un contrat d'édition. Ce concours est ouvert jusqu'au mardi 11 juin 2024, à 23h59, heure de Brazzaville. Il s'agit d'écrire un roman de 130 à 250 pages, sur un thème choisi par l'au-



L'affiche du concours.

teur lui-même. La remise des prix est fixée au 31 août 2024. Le concours G.p.a.f (Grand prix des auteurs francophones) fait suite au concours Grand prix littéraire de la jeunesse, dont l'initiative est née d'une étude réalisée dans un lycée où plusieurs élèves en classe terminale littéraire ont affirmé n'avoir jamais achevé la lecture d'un quelconque livre. Par ailleurs, les jeunes auteurs étaient pessimistes: «Ils pensent qu'il est impossible de vivre du métier d'écrivain; ils se plaignent de la carence des activités littéraires et ils s'affligent des difficultés rencontrées pour l'édition de leurs œuvres».

Il s'agit de remédier à la crise de lecture, faire la promotion des activités parascolaires didactiques et orienter les jeunes vers ce qui leur est utile, les éloignant du futile. Et les dix nouvelles finalistes feront l'objet d'un recueil de nouvelles, qui sera mis à la disposition des apprenants. «Nous pensons qu'ils seront plus enclins à lire des ouvrages écrits par eux-mêmes», soutiennent les initiateurs. Le concours des juniors s'adresse à tous les jeunes résidents au Congo de moins de 23 ans.

Pour ce qui est des récompenses: 100 mille francs Cfa pour le premier; 75 mille francs Cfa pour le deuxième et 50 mille francs Cfa pour le troisième, plus un ordinateur, des livres et une bourse d'études. Le concours a été lancé depuis le 8 janvier 2024. Et la cérémonie de remise des prix est fixée au 27 avril 2024.

Pour les seniors, c'est le Grand prix des auteurs francophones, pour éclore les carrières de nombreux auteurs talentueux du monde francophone et faire de Brazzaville le symbole de la littérature et des auteurs francophones. Au finish, trois finalistes du concours vont être récompensés et l'ouvrage du premier sera gracieusement édité. Le concours des seniors est ouvert à tous les auteurs francophones sans distinction aucune. Le comité de jury est composé des professeurs de lettres d'universités et des écrivains de renommée internationale, entre autres: Fann Attiki; Calixte Beyala; Yamen Manai; Khali Diallo.

Le Congo étant un pays de grands auteurs à l'instar de Sony Labou Tansi, Tchikaya U Tam'si, Jean-Baptiste Tati-Loutard; Henri Lopès; Théophile Obenga, Emmanuel Dongala, Alain Mabangou, etc. «A travers ces concours, nous souhaitons promouvoir et mettre en lumière une nouvelle génération d'auteurs francophones talentueux», a confié Gratias Collinet Makosso, qui dirige la filiale L'Harmattan Congo.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

### Musique

## Il y a 20 ans, Youlou Mabiala, le prince de la rumba, était victime d'un a.v.c

Dans la soirée du 15 août 2004, l'artiste musicien congolais, Georges Youlou Mabiala, et son orchestre, Kamikaze Loninguissa, donnent un concert au banquet offert par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, aux invités d'honneur de la fête de l'indépendance, à Pointe-Noire. Alors qu'il est sur scène, il est foudroyé par un A.v.c (Accident vasculaire cérébral). Il est aussitôt évacué à l'Hôpital de Loandjili. Puis, il est transféré au C.h.u de Brazzaville où il sera interné plusieurs mois. A la demande insistante de la famille et de ses collègues artistes, le gouvernement finira par lui octroyer le soutien nécessaire pour son évacuation en France, pour des soins médicaux plus appropriés.

En France, Youlou Mabiala, est accueilli sous le toit conjugal de sa soeur cadette, Mme Marie Noëlle Bakekolo. Finalement, c'est le terme de sa grande carrière artistique, à l'âge de 57 ans. L'histoire retiendra du 15 août 2004, une date tragique qui a admis à la retraite anticipée, l'un des artistes les plus importants de l'histoire de la rumba congolaise, à savoir Youlou Mabiala, encore appelé «Le Prince YM». Avec incertitude et grande inquiétude, ses fans recevaient, ce soir-là, une douloureuse nouvelle. C'est ainsi que l'odyssée de sa longue convalescence a commencé: sa longue et patiente rééducation physique. Né le 6 mars 1947, à Braz-



Youlou Mabiala dans le clip Chemin d'avenir en hommage au Président Denis Sassou-Nguesso.

zaville, Youlou Mabiala commence sa carrière musicale très tôt, en 1963, alors qu'il n'a que 16 ans, quand il est recruté par l'Orchestre Ok Jazz de Luambo Makiadi Franco, à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), après quelques années d'amateurisme dans deux groupes vocaux à Brazzaville, «Les Mains blanches», puis «Les griots». Grâce à sa voix et son talent vocal, avec le soutien des anciens comme Simaro Masiya et Vicky Longomba, il progresse et devient un des chanteurs importants de l'orchestre. Vicky Longomba l'emmène d'ailleurs dans l'orchestre qu'il fonde, quand il quitte l'Ok Jazz en 1972. Mais sa carrière ne décolle pas. C'est

en opérant un retour au bercail, dans l'Ok Jazz, en 1976, que sa chanson «Kamikaze» le propulse d'une grande popularité dans le public. Emporté par ce succès, Youlou Mabiala rejoint sa ville natale, Brazzaville, un an plus tard, et avec Michel Boyibanda et Loko Massengo «Djeskain», ils fondent l'Orchestre «Les trois frères» qui démarre par un grand succès avec le tube «Koumbé Koumbé». Un an plus tard, suivra le titre «Saley», qui est aussi un grand succès. Mais, les succès sont faits pour désunir les artistes. En 1980, Youlou Mabiala s'en va créer «Kamikaze Lonin-

Roland KOULOUNGOU

## Football

# Les Diables-Rouges U17 en Italie, histoire de préparer la Can U20 2025

La sélection nationale des Diables-Rouges U17 U18 du C.n.f.f (Centre national de formation de football), entraînée par le sélectionneur Fabrisio Cesana, participe, depuis le 13 février 2024, à la 74<sup>ème</sup> édition du Tournoi international Viarregio, qui a réuni à Milan, en Italie, les équipes des écoles de formation de football, venues de plusieurs pays. Elle est arrivée en huitième de finale, après avoir livré son troisième match qui s'est soldé par un score nul de 2 buts partout, le samedi 17 février dernier, face aux Italiens U-19 de Torino. La huitième de finale a eu lieu mardi 20 février, contre les Italiens de Sassuolo, détenteurs du titre, qu'ils ont battus par 2-1.

Les Diables-Rouges U17 et U18, qui se sont qualifiés aux quarts de finale, ont eu un parcours en dents de scie au Tournoi international Viarregio, en Italie. Lors de leur premier match de phase de groupes, ils avaient fait sensation en battant les Américains de Uyss New-York par un score fleuve de 8-0. Puis, à la deuxième rencontre, ils se sont inclinés par 0-2 contre les Ukrainiens de Rukh Lviv. Alors que pour le troisième match, ils ont récolté un nul.

Leur participation au Tournoi international Viarregio, en Italie, prend aussi en ligne de compte leur préparation aux éliminatoires de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) U20 dont la phase finale va se jouer en 2025, mais dont le pays hôte n'est pas encore connu. Selon le service de communication du Ministère en charge des sports, «la préparation de cette équipe des U17 tient de la volonté du ministre des sports, Hugues Ngouélon-



Les Diables-Rouges U-17 en Italie.

délé, qui croit fermement au développement du sport en général et du football en particulier, par une bonne formation et une bonne prise en charge des jeunes talents. Investir dans la formation et dans la préparation des U17, U18, afin d'assurer la relève des Diables-Rouges seniors football, telle est l'ambition

que s'est fixé le ministre des sports, Hugues Ngouélon-délé. Il est temps que le football congolais sorte de l'improvisation et du bricolage, par le biais d'une méthode scientifique incontournable, qui a fait et continue de faire ses preuves, celle de la formation, la véritable». «C'est ce qui justifie depuis plus de

4 ans, sa prise en main de la formation des jeunes du Centre National de Formation de Brazzaville».

Finaliste de la dernière Can U17 qui s'était déroulée en Algérie, en 2023, les joueurs de la sélection nationale des Diables-Rouges se préparent donc aux éliminatoires de la Can U20. Le ministre des

sports s'investit pleinement et veille personnellement sur l'équipe des U17, en tant que visionnaire de celle-ci, il veut trouver la solution à la crise des résultats des Diables-Rouges qui est essentiellement due au déficit de la formation des jeunes.

Luze Ernest BAKALA

## Fécofoot (Fédération congolaise de football)

## Sept clubs bons gestionnaires récompensés



Jean Guy Blaise Mayolas remettant au secrétaire général du club J.s.t

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) a récompensé, le mardi 20 février 2024, d'une enveloppe de sept millions de francs Cfa, à chacun des sept clubs sur quatorze de première division, et un club de deuxième division, Patronage Sainte-Anne, ayant démontré leur bonne gestion de la dernière subvention de la Fécofoot. Chacune de ces huit équipes a reçu, des mains du président de la Fécofoot, Jean-Guy Blaise Mayolas, un chèque de sept millions de francs Cfa, soit au total 56 millions de francs Cfa. Pour la première division, il s'agit des clubs suivants: Cara (Club athlétique renaissance aiglons); J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai), Diables-Noirs, Interclub, As B.n.g (Bana nouvelle génération), Fc Nathalys et As Cheminots.

Les autres clubs, qui entraînent encore le pas, ont été exhortés à se conformer aux exigences de la Fécofoot, en vue de recevoir leur chèque avant le début de la phase retour du championnat national Ligue 1 repoussé au 6 mars. «Nous donnons notre contribution de sept millions de francs Cfa aux équipes qui sont à jour parce que la phase retour n'est pas facile. Nous voulons que chaque équipe reçoive quelque chose pour motiver ses joueurs. Lorsque nous allons lancer le championnat U-17, nous ferons la même chose», a promis Jean Guy Blaise Mayolas.

L.E.B.

## Football féminin

## Et revoici la Coupe de la ville de Brazzaville

La Ligue nationale de football féminin procède, le samedi 24 février 2024, au Stade Alphonse Massamba-Débat, au coup d'envoi de la Coupe de la ville de Brazzaville. C'est le retour de cette compétition départementale, qui avait disparu depuis belle lurette. Espérons que cette fois, elle revient pour de bon. Pour cela, il faut compter sur le dynamisme de Charles Otendé, qui est en même directeur du Centre de formation de football basé dans l'enceinte du Stade Alphonse Massamba-Débat. Le programme de la première journée de la Coupe de la ville se présente comme suit:

Samedi 24 février:

- Fc La source contre Club Deportivo Alliance, à 9h;
- As Colombe contre Esperance Moutsanga, à 11h;
- Rayon du soleil contre Toulakatoula: à 13h;
- Galactic contre Diables-Noirs, à 15h.

## Ligue départementale de handball de Brazzaville

## Fin du tournoi de mise en jambes et cap sur le championnat

Débuté le samedi 3 février 2024, au Gymnase Nicole Oba, du 6<sup>ème</sup> arrondissement, Talangai, à Brazzaville, le tournoi de mise en jambes organisée par la Ligue départementale de handball de Brazzaville et auquel ont participé les équipes de juniors et seniors, dans les deux versions (hommes et dames) a pris fin le samedi 17 février 2024. Il faut signaler que les juniors dames n'ont finalement pas pris part au tournoi.

Les résultats en finale de se présentent comme suit, selon les catégories:

- en seniors dames: As Otohô a battu Grain de sel (27-20);
- en seniors hommes: B.m.c a battu C.f.j.s.o (Ouenzé) (30-24);
- en juniors hommes: Asoc s'est imposée devant As Neto (30-18).

A l'issue de ce tournoi, le président de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a exprimé son ressenti du déroulement du tournoi, en ces termes: «Nous, en tant que ligue, nous sommes un peu contents du bon déroulement de la compétition, car nous attendions de quelque chose, en organisant ce tournoi. Nous savions qu'on devrait découvrir nos faiblesses et à une semaine du coup d'envoi du champion-



As Otohô après son sacre.

nat départemental, afin que le championnat soit de taille. Ainsi, nous travaillons pour que le championnat soit d'un niveau

très relevé. Mais déjà, nous avons constaté que les équipes ont été au rendez-vous, y compris le spectacle».

Les dirigeants, joueurs et staffs techniques des clubs participants à ce tournoi se sont réjouis du bon déroulement de cette compétition, qui a été un tremplin pour

le championnat départemental qui prendra son envol le dimanche 25 février 2024.

L. E. BAKALA

## Jeux africains Accra 2024

## Les Diables-Rouges U20 en pleine préparation

Dans le cadre des préparatifs des Jeux africains Accra 2024, qui se dérouleront du 8 au 23 mars prochain, dans la capitale ghanéenne, le sélectionneur national des Diables-Rouges U20, Clément Massamba, a appelé, depuis le 8 février dernier, 32 joueurs dont quatre de la diaspora. Ceux-ci ont commencé leur troisième stage de préparation, en attendant l'arrivée des quatre joueurs de la diaspora.

para dont deux venant de Belgique, Bassinga et Taty, un de Luxembourg, Masséké Kiossi, et un de France, Thierry Ernest Bakala. Nous pensons avoir un groupe qui pourra défendre l'honneur du



Les Diables-Rouges U20.

Nous sommes en préparation, nous avons déjà fait deux stages et nous sommes à notre troisième stage. Le premier était accés sur une vue générale, au deuxième stage, nous avons fait un match contre

l'As Vegas et le troisième est celui qu'on va aborder maintenant. Nous avons un groupe de 26 joueurs. A la fin de ce stage, on retiendra 20 joueurs qui seront renforcés par les quatre joueurs de la dias-

pays», a confié le coach, Clément Massamba. Aux Jeux africains d'Accra, les Diables-Rouges sont dans le groupe A, avec le Ghana, pays d'accueil, la Gambie et le Benin.

L.E.B.